

FINANCES – EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL
ADMISSIONS EN NON VALEUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-041

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mercredi 3 mai 2023.

Nombre de membres en exercice : 17	Présents : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.
Présents : 12	Excusés : Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Brigitte BRACQ, Monsieur Alain DELEVALLEE.
Votants : 13	Procurations : Mme Sylvie LABADENS à Mme Dominique CARDON.
	Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

Le Trésor Public a transmis la liste des admissions en non valeurs à présenter en 2023 pour le Budget Principal (07500).

Pour l'ensemble de ces demandes, le Trésor Public a notifié le motif de non recouvrement. Les états transmis par le Trésor Public sont annexés à la délibération.

Le montant total des recettes recouvrables s'élève à :

Budget Principal (07500) = 13 802.84€ :

Liste 2013/915040111 : admissions pour 332.94€ et rejets pour 475.67€.

Liste 2017/999374111 : admissions pour 7 771.13€ et rejets pour 6 395.34€.

Liste 2013/951191711 : admissions pour 5 698.77€ et rejets pour 1 381.38€.

Après examen, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Approuve les admissions en non-valeur des créances irrécouvrables, étant précisé que les crédits sont inscrits au compte 6542 (créances éteintes) pour le Budget Principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le : 26 MAI 2023
Et publication ou notification du : 26 MAI 2023

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART



Publié le : 05 Juin 2023 à 09:37